

<https://andrzeieux-nord.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article413>



# Agressions, incivilités, dépôt de plainte contre un enseignant

- OUTILS ADMINISTRATIFS - Evènement grave -



Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2022

---

Copyright © Circonscription Andrézieux Nord - Tous droits réservés

---

L'institution fait du respect d'autrui l'un des savoirs fondamentaux, dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité des élèves. A ce titre chaque agression, insulte ou incivilité doit être signalée et sanctionnée, a fortiori si ces actes sont dirigés contre un représentant de l'autorité publique, qu'il soit professeur ou personnel de l'Éducation nationale. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage ainsi, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence et à apporter un soutien sans faille à ses personnels. Dans cette perspective, voici le lien pour télécharger sur le site Eduscol les deux guides autour de la sécurité des personnels de l'éducation nationale (bas de page) :

[les guides Eduscol](#)

Ces deux guides sont également téléchargeables ci-dessous.